



# CHINE

## COSTUMES ET INSIGNES DES MANDARINS. — DAMES CHINOISES. — MONTURES ET MOYENS DE TRANSPORT.

1 2  
3 4 5 6

Les mandarins sont les fonctionnaires publics de l'ordre civil et militaire, classés selon l'importance de leur office et portant les insignes de leur grade. La division de leurs rangs est de neuf degrés, subdivisés chacun en deux classes, ce qui, en somme, forme dix-huit degrés. Un mandarin de l'administration civile, passant au service militaire, conserve dans l'armée le grade conquis dans le service civil, et *vice versa*.

Les rangs ont pour principale marque distinctive un bouton placé au sommet du bonnet officiel ; la substance, la grosseur, la couleur de ces boutons varient selon le grade : en voici le classement.

		Mandarins du 1 <sup>er</sup> rang, de la 1 <sup>re</sup> classe.
Rouge.	Pierre précieuse rouge.....	id. 1 <sup>er</sup> rang, — 2 <sup>e</sup> classe.
	Globe de corail.....	id. 2 <sup>e</sup> rang, — 1 <sup>re</sup> classe.
	Pierre précieuse inférieure rouge, ou corail ciselé en forme de fleur.....	id. 2 <sup>e</sup> rang, — 2 <sup>e</sup> classe.
	Même insigne, mais de moindre dimension.....	id. 3 <sup>e</sup> rang, — 1 <sup>re</sup> classe.
Bleu...	Pierre précieuse sphérique, bleu clair.....	id. 3 <sup>e</sup> rang, — 2 <sup>e</sup> classe.
	Même insigne, de moindre dimension.....	id. 4 <sup>e</sup> rang, — 1 <sup>re</sup> classe.
	Petite pierre précieuse, bleu foncé, ou petit globule en verre de couleur.....	id. 4 <sup>e</sup> rang, — 2 <sup>e</sup> classe.
	Même insigne, de moindre dimension.....	id. 5 <sup>e</sup> rang, — 1 <sup>re</sup> classe.
Blanc.	Globule de cristal blanc ou de verre.....	id. 5 <sup>e</sup> rang, — 2 <sup>e</sup> classe.
	Même insigne, de moindre dimension.....	id. 6 <sup>e</sup> rang, — 1 <sup>re</sup> classe.
	Globule en pierre précieuse blanche.....	id. 6 <sup>e</sup> rang, — 2 <sup>e</sup> classe.
Or....	Même insigne, de moindre dimension.....	id. 7 <sup>e</sup> rang, — 1 <sup>re</sup> classe.
	Globule d'or ou doré.....	id. 7 <sup>e</sup> rang, — 2 <sup>e</sup> classe.
	Même insigne, de moindre dimension.....	
	Ce globule d'or est aussi l'insigne des deux derniers rangs et va en diminuant de grosseur selon l'importance de la classe qu'il indique.	

Le second insigne hiérarchique est le pectoral, consistant en une pièce d'étoffe attachée à la robe, sur laquelle sont brodées ou peintes des figures d'oiseaux pour les kwan civils, et de quadrupèdes pour les kwan militaires ; ces images diffèrent selon le rang (le véritable nom des mandarins, en Chine, est celui de kwan ;

d'après d'Escayrac de Lauture, mandarin n'est qu'une expression barbare, provenant du jargon portugais des métis de Macao).

Le costume officiel consiste en une robe sur laquelle sont brodés des dragons ou des serpents; elle est retenue par une ceinture et recouverte en partie par une robe plus sévère et moins longue, sur laquelle on met la pèlerine, *pi-kien*. Le chapeau est orné d'une floche rouge qui se retrouve sur celui des gens. Le grand collier se met avec le costume. Les signes de la délégation impériale sont le cachet, *yin*, et le bambou jaune.

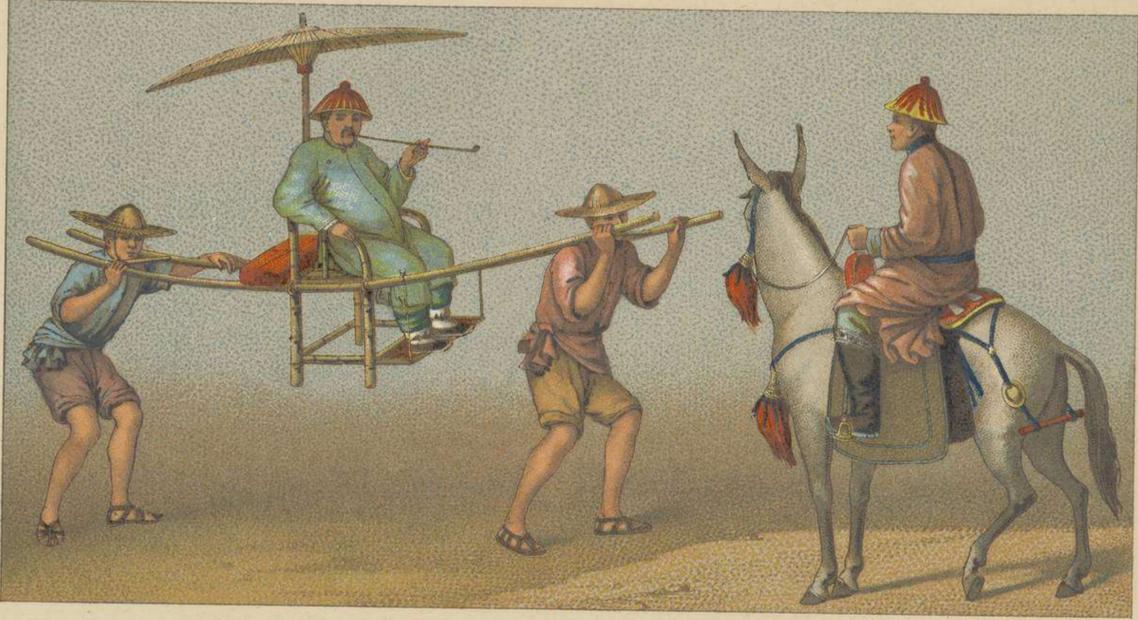
Les décorations accordées par l'empereur pour services civils ou militaires sont : la robe jaune, et la plume de paon, *xva-lin*, réservées aux fonctionnaires de l'ordre le plus élevé; puis vient la plume appelée *lan-lin*, encore assez estimée. Les soldats qui se distinguent reçoivent des queues de renard. Les plumes et les queues se portent au bonnet, couchées en arrière du globule. Les globules surmontant le bonnet sont de deux sortes : ceux portés avec l'habit de cérémonie ont la forme allongée; ceux d'un usage habituel sont arrondis.

Les Chinois divisent les kwan en grands et en petits kwan. On regarde comme grands ceux dont les fonctions sont supérieures à celles de préfet : ceux qui ont le parasol rouge. La seconde catégorie commence aux sous-préfets, deuxième classe du cinquième rang. La largeur du parasol varie selon le grade; on voit souvent des parasols à la couleur du grade, dont la frange porte un grand nombre de noms propres brodés sur tout son pourtour; ce sont les *wan-min-san* les parasols, aux dix mille noms (c'est-à-dire beaucoup), présentés aux magistrats par des populations reconnaissantes. L'usage d'offrir des parasols de cette espèce est commun à toute la Chine.

Terminons cet exposé général en disant que les mandarins de l'ordre civil ont le pas sur les mandarins militaires. *Cedant arma togæ.*

Le fonctionnaire n° 4 porte le costume de cérémonie ou de cour des magistrats de premier ordre, ministres d'État, conseillers et grands officiers, vice-rois, gouverneurs, trésoriers généraux; sa tenue officielle est complète; il a le grand collier de corail et est décoré de la plume de paon. Ses mains sont cachées, ce qui est d'étiquette, par les longues manches de sa robe se terminant en forme de fer à cheval; cette robe, le surtout qui la recouvre, la pèlerine, le pectoral, sont en soie. Le bonnet est de ceux dont le revers ne peut être que de satin, de velours, ou de fourrure, et les bottes sont également de celles qu'un homme de rang doit toujours porter, en public, de satin, de soie ou de coton.

Le n° 3 représente un mandarin en tenue journalière; il est en habit d'été. Sa robe de soie est longue et flottante. Ses souliers sont faits de rotins entrelacés de manière à laisser passer l'air. Le chapeau conique est fait aussi de joncs tressés, ornés de grains rouges. Selon l'usage, ce Chinois tient d'une main l'éventail, de l'autre, le mouchoir.



ASIE

ASIA

ASIEN



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Urrabiéta lith.

Le n° 5 représente une dame de distinction en habit de cérémonie. Cette figure est celle d'une dame tartare; ses pieds ne sont pas mutilés. Sa robe traînante est sans ornements et c'est le long surtout recouvrant cette robe qui s'en trouve chargé, contrairement à ce que présente le costume masculin qui l'avoisine. Ce surtout est fait de satin et richement brodé. C'est parmi ces broderies que la dame chinoise, si elle est la femme d'un mandarin de haut rang, fait répéter les symboles de la qualité de son mari; souvent, à la hauteur de la poitrine, et en figure inverse, on trouve sur le surtout féminin l'insigne qui figure dans le pectoral du mandarin; dans les autres parties du vêtement, parmi les animaux réels ou fantastiques qui le décorent, on n'omet jamais le dragon à trois ou quatre ongles, auquel ont seuls droit les mandarins des trois premières classes. Le dragon impérial est à cinq ongles; le souverain et les membres de sa famille s'en réservent le privilège. La parure de la tête est une couronne avec pendentifs de perles, portée seule ou ajustée à des coiffures diverses, et le *fôn-kwan* que prend l'épouse dès le jour de son mariage. Notre dame chinoise porte une longue et fine cravate de soie qui complète l'extrême pudicité de son costume. Elle tient d'une main l'éventail et le mouchoir, et de l'autre une pipe à tige de bambou, à fourneau minuscule, qu'accompagne la blague à tabac, qui est un sachet de satin.

Le n° 6 figure une dame chinoise en costume d'intérieur; elle a les pieds mutilés et chaussés de la petite bottine à bouts relevés; le peintre chinois d'après lequel ces documents sont reproduits s'est attaché ici à retracer la démarche indécise, le balancement, l'air de *timide souris*, que valent aux femmes des Chinois leurs pieds brisés. Cette dame est coiffée à l'ordinaire, c'est-à-dire, en partageant les cheveux en masses distinctes, égayées par quelque fleur artificielle, souvent d'or, d'argent ou de pierreries. Ses vêtements, tous de soie, sont sans ornement; elle tient d'une main un grand éventail ayant la forme d'une feuille de rosier, et de l'autre elle porte un bouquet léger de fleurs artificielles.

Toutes les couleurs ne sont pas admises indistinctement pour les choses du costume; l'emploi en est permis selon l'état, le classement des gens. Le jaune n'appartient qu'à l'empereur, aux princes du sang, à ceux que le souverain autorise à le porter. Ce n'est qu'à l'âge de quatre-vingts ans que, de droit commun, un Chinois a la liberté de s'en revêtir. Le rouge appartient aux mandarins; le noir, le bleu, le violet, à tout le monde. Il est de mode d'être habillé de neuf au nouvel an. Enfin, l'une des règles de l'étiquette strictement observées, est qu'un homme doit, pour rendre ou recevoir une visite, être en bottes, en surtout, avoir le bonnet pointu sur la tête et l'éventail à la main.

Le mulet est une des montures qui servent aux Chinois; on le rencontre à Pékin, comme les chevaux et les chameaux circulant au milieu de la prodigieuse multitude de chaises, de carrosses, de voitures de toutes sortes servant aux transports des marchandises. Le mulet y est aussi naturellement un animal de trait, et c'est sans doute pour indiquer son double usage que le peintre chinois a terminé le harnais de sa monture par un palonnier. La selle en cuir de ce mulet est une selle à la tartare n'ayant qu'une bête de garrot. Les flancs

de l'animal sont protégés par une large pièce en cuir piqué dont on se sert aussi au Japon; l'homme a l'étrier court et ne porte pas d'éperons.

La chaise est faite tout entière en cannes de bambou; elle est des plus légères et offre une des variétés de celles qui se louent en ville par les négociants chinois, ennemis de la plus courte locomotion. Comme on le voit, on peut s'y faire transporter avec quelques colis qui y trouvent place sans gêner le voyageur. Les porteurs de ces véhicules, qui forment toute une corporation, sont agiles, forts et adroits; ils ne se servent pas de bretelles, soulevant au besoin la chaise à bout de bras pour franchir plus rapidement la presse, et courant jusqu'à deux lieues par heure sans excès de fatigue.

Les n<sup>os</sup> 3, 4, 5 et 6, sont reproduits d'après les tableaux de Pu-Qûa, peintre à Canton, qui ont pour sujet les mœurs et costumes des Chinois, et se trouvent au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris.

Les n<sup>os</sup> 1 et 2, tirés aussi de ce cabinet, sont également empruntés à la source originale d'un album de peintures chinoises sur la fabrication du thé.

(Voir pour le texte : *d'Escayrac de Lauture, Mémoires sur la Chine; Paris, 1864.*)

---